

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3461 - LUNDI 1^{ER} AVRIL 2019

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Trente-six sociétés candidates à l'aménagement des zones précaires

Dans le cadre du projet de Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap), trente-six sociétés ont soumissionné pour réaliser les travaux dans les

zones concernées. Cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, ce projet porte sur l'aménagement des voiries urbaines, l'accès à l'eau potable et à l'électricité ainsi

que le traitement des érosions. Il vise à favoriser l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base des quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire. [Page 4](#)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Policiers et pompiers en symbiose pour le maintien d'ordre

En vue de parvenir à de bons résultats en matière de maintien et de rétablissement de l'ordre public, le Groupement mobile de la police et celui d'actions spéciales, en synergie avec la sécurité civile, entendent œuvrer de concert pour plus de réactivité sur le terrain. « *Le maintien et le rétablissement de l'ordre public n'accordent aucun créneau à l'amateurisme. Pour cela, il faut des hommes ayant une connaissance parfaite des textes, une maîtrise des techniques opérationnelles appropriées pour mieux sécuriser la population et ses biens* », a indiqué le colonel Delphin Didace Yobi, directeur de la sécurité publique, à l'occasion d'une manœuvre le 30 mars à Brazzaville. [Page 5](#)



Une démonstration des éléments du GMP au stade Alphonse-Massamba-Débat

CRIMINALITÉ EN MILIEU URBAIN

La société civile se mobilise contre le phénomène « bébés noirs »

La recherche des voies et moyens devant conduire à l'éradication de la montée de la criminalité en milieu urbain, notamment le phénomène dit des « bébés noirs », a constitué la toile de fond de la journée d'information et de sensibilisation organisée, le 29 mars à Brazzaville, par le Conseil consultatif de la société civile et des Organisations non gouvernementales

que dirige Céphas Germain Ewangui. Les communications développées à ces retrouvailles par des psychologues et juristes ont permis aux participants de comprendre les origines, les causes et les modes opératoires des « bébés noirs », ainsi que les mesures permettant de lutter contre la criminalité dans les grandes villes congolaises. « *La famille, l'église et l'école doivent pleinement jouer leur rôle. La police fournit beaucoup d'efforts pour éradiquer le phénomène dit bébés noirs, mais elle ne peut tout faire seule* », a expliqué le psychologue Jean Didier Mbelé. [Page 5](#)

DISPARITION

Simaro, le poète de la rumba, n'est plus



Le célèbre guitariste, auteur, compositeur de la République démocratique du Congo, s'est éteint, le 30 mars à Paris, en France, à l'âge de 81 ans, des suites d'une maladie. Ancien sociétaire de l'orchestre Tout-puissant OK Jazz de feu Luambo Makiadi Franco, Lutumba Simaro était un grand chansonnier dont les œuvres ont marqué le parcours de la rumba congolaise. Le patron du groupe Bana Ok a composé plusieurs morceaux anthologiques parmi lesquels Maya, Verre Cassé, Affaire Kitikwala, Eau bénite et Mabelé. [Page 14](#)

Éditorial

Investir

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Investir

Alors que se confirme la relance de l'économie nationale après des mois de stagnation, relance dont témoigne le jugement positif que portent désormais sur elle les observateurs qualifiés tels que l'Agence de notation Fitch, il paraît évident que les relations entre l'Etat et les opérateurs économiques doivent maintenant se détendre.

Provoquées par l'accumulation des dettes publiques, l'assèchement des finances qui en a résulté pour nombre d'entreprises sur toute l'étendue du territoire et le harcèlement de ces acteurs par les administrations qui se trouvent elles-mêmes confrontées à de fortes tensions de trésorerie, les tensions entre l'Etat et le secteur privé sont dangereuses à tous égards. Outre le fait qu'elles contraignent les entreprises à rompre leurs liens avec tout ou partie de leur personnel qui se trouve ainsi plongé dans le chômage, leur aggravation projette du Congo une image détestable dans la sphère économique et financière mondiale. Image qui, elle-même, risque de détourner de notre pays les puissants investisseurs désireux de développer leurs activités dans cette partie très prometteuse du continent africain.

S'il ne nous appartient pas de dire quelles dispositions devraient être prises par la puissance publique pour améliorer chez nous le climat des affaires, il nous revient, en revanche, de souligner l'importance que revêt aujourd'hui la détente des relations entre l'Etat et les entreprises. Car c'est bien cette détente qui provoquera à coup sûr, dans les semaines et les mois à venir, le bond en avant économique et financier que la nation congolaise tout entière attend, espère depuis plus de quatre ans.

Ne pas harceler les opérateurs, conclure avec eux des accords de paiement de leurs charges dans un délai raisonnable, faire régler dans le même temps les sommes qui sont dues par les administrations et les services publics, amener les institutions financières à se montrer plus souples dans l'octroi de crédits ou de découverts en banque, multiplier les aides aux secteurs en difficulté sont autant d'actions qui accélèreraient la marche en avant qui se dessine. Avec tous les effets positifs, y compris dans le domaine politique, que cela aura inévitablement.

Parole d'observateur !

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat adopte le projet de loi fixant les missions de la police nationale

La chambre haute a approuvé le texte au cours de sa plénière du 30 mars, tenue à Brazzaville.



Les sénateurs votant la loi

Le texte adopté obéit aux réformes de la police nationale qui se justifient par les mutations actuelles de la société congolaise qui la placent devant de nouveaux défis sécuritaires, a laissé entendre le Sénat.

Ces défis commandent une réorganisation structurelle de la police nationale pour lui permettre une prise en charge opérationnelle beaucoup plus adaptée aux menaces du monde actuel.

Composante de la force publique, apolitique et subordonnée à l'autorité civile, la police nationale a pour missions, entre autres, de contribuer à la promotion de l'Etat de droit ; d'assurer la sécurité des personnes, des biens et des institutions; de veiller au respect des lois et règlements de la République; à la sûreté de l'Etat; à la sécurité du territoire contre le terrorisme, la criminalité transnationale et autres menaces extérieures.

Pour accomplir ces missions, elle se voit doter aujourd'hui d'un nou-

vel organigramme transformant certaines directions générales en commandements. Cependant, les organes chargés de mission de soutien et de contrôle conservent l'appellation de direction générale. C'est ainsi qu'aux termes des articles 4 et 5 de la loi votée, la police nationale disposera, à l'avenir, d'un conseil de commandement et de discipline dont les attributions et la composition seront fixées par décret pris en Conseil des ministres.

Les directions générales de la police, de la sécurité civile et de la surveillance du territoire, investies au terme de la présente réforme des missions de commandement organique, opérationnel et ou territorial selon les cas, seront désormais dénommées respectivement : commandement des forces de police, en remplacement de la direction générale de la police; commandement de la sécurité civile, en remplacement de la direction générale de la sécurité civile; et centrale d'intelligence et

de documentation en remplacement de la direction générale de la surveillance du territoire.

Outre ces trois organes dits de commandement, le nouvel organigramme crée deux directions générales sur les cendres de la direction générale de l'administration des finances et de l'équipement, à savoir la direction générale des finances et de l'équipement et la direction générale de l'administration et des ressources humaines. Ces deux nouvelles directions assureront le soutien administratif et logistique des organes opérationnels et formeront désormais, avec l'inspection générale de la police nationale, les organes de soutien et de contrôle.

Cette loi fait ainsi de la police nationale un corps hiérarchisé placé sous l'autorité du ministre en charge de la police. Elle est subordonnée à l'autorité civile et n'agit que dans le cadre des lois et règlements de la République; c'est un auxiliaire de justice.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE ASSOCIATIVE

Le Cercle des républicains, un an déjà !

La plate-forme a été créée sur le réseau social WhatsApp et regroupe des citoyens congolais de tout bord. Les membres du groupe social se sont réunis, le 30 mars à Brazzaville, autour du thème « Quels réseaux sociaux pour un pays en développement? ».

Le Cercle des républicains (CDR) compte pas moins de deux cent cinquante membres, parmi lesquels des cadres de l'administration publique et d'entreprises, des universitaires, des travailleurs et demandeurs d'emploi. Même si le réseau n'est pas encore structuré avec un chef de file, il se veut une plate-forme de débat et d'échange sur des sujets d'intérêt commun.

Plus qu'un simple réseau citoyen, a souligné l'un de ses responsables, Itoua Ndinga, le CDR milite pour la promotion des valeurs citoyennes, la tolérance et l'esprit de partage. Cette plate-forme est censée réunir des gens libres et de bonne moralité, déconnectés de toute consi-



Les membres posant pour la postérité

« Dans un pays où les considérations ethniques l'emportent souvent sur le bon sens, le CDR se veut une chaîne de l'unité. Il est le lieu de la libre expression et non de l'expression désordonnée, le lieu de l'information mais aussi du redressement de l'information, un cadre de critique mais également de la tolérance »,

dération politique, qui débattent et partagent autour d'un thème en lien avec l'actualité, la vie sociale, économique, voire politique.

Il s'agit d'un véritable espace de débat où s'opère la magie des mots, selon ce membre qui a aussi traduit la vision des initiateurs du groupe. « Dans un pays où les considérations ethniques l'emportent souvent sur le bon sens, le

CDR se veut une chaîne de l'unité. Il est le lieu de la libre expression et non de l'expression désordonnée, le lieu de l'information mais aussi du redressement de l'information, un cadre de critique mais également de la tolérance », a souligné le Dr Itoua Ndinga.

Mais la rencontre des membres du groupe WhatsApp a été pour la majorité d'entre eux

le premier contact physique. L'un des temps forts de l'activité a été les deux exposés sur « L'impact des réseaux sociaux dans le fonctionnement d'un pays : cas de la République du Congo » et « Femmes et réseaux sociaux ». Les différents intervenants sont unanimes sur la nécessité de promouvoir l'inclusion numérique, le seul moyen d'assurer le développement des idées, des arts et culture, ainsi que l'entrepreneuriat. De même qu'ils ont interpellé les pouvoirs publics à mieux encadrer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, notamment pour les femmes et les mineurs de plus en plus nombreux. À ce sujet, un projet de loi est en cours d'adoption pour renforcer la lutte contre la cybercriminalité.

Signalons que parmi les nombreux invités de marque lors de la cérémonie marquant le premier anniversaire du CDR, l'on peut noter la présence du deuxième questeur de l'Assemblée nationale et ex-ministre de la Culture, Léonidas Mottom Mamoni, ainsi que de plusieurs conseillers ministériels.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

L'avenir, une page blanche?

Les peuples sont ce qu'ils sont : accompagnateurs et supporters, demandeurs et imprévisibles. Ils le démontrent à travers les âges, ne se font pas prier de le répéter outre mesure puisqu'ils ne sont pas tenus de rendre des comptes. Ils font preuve d'un don d'ubiquité inégalable parce qu'ils sont capables de se fâcher et aussi de revenir au bon sentiment, parfois de regretter pourquoi ils ont poussé la contestation trop loin, pourquoi ils ont tranché trop vite, et pourquoi ne répondent-ils pas des conséquences de leurs actes toujours.

Au Congo, les 13-14-15 août 1963, parce qu'elle se disait abusée par le régime d'alors, la population de Brazzaville prit fait et cause pour les syndicalistes au point d'en découdre avec le gouvernement Youlou. Quand ce dernier remit sa démission, l'élite syndicaliste fit appel à Alphonse Massamba Débat pour exercer les fonctions de chef de l'Etat. Au bout de cinq petites années, tout donna lieu à des contestations au cœur desquelles

l'armée joua un rôle déterminant. Survint le mouvement du 31 juillet 1968 qui porta le capitaine Marien Ngouabi au pouvoir.

On se souvient encore des événements du 18 mars 1977, au cours desquels Marien Ngouabi, le chef de la Révolution, perdit la vie. On se souvient aussi de l'épisode du Comité militaire du parti, des séquences qui favorisèrent l'éclosion du Mouvement du 5 février 1979, puis douze années plus tard, l'abandon du monopartisme installé de fait en 1963 pour le retour au multipartisme expérimenté peu avant et peu après l'indépendance du Congo, le 15 août 1960. On se souvient donc tout naturellement aussi de la Conférence nationale souveraine et des épisodes politiques qui lui ont succédé, jusqu'à la tragédie du 5 juin 1997.

Ceci pour rappeler le bouillonnement en cours en Algérie. Depuis plus d'un mois, la rue algérienne focalise toutes les attentions parce qu'elle réclame le pouvoir et tout le pouvoir qu'elle

dit être confisqué par l'élite nationale, peut-être seulement par les proches du président Abdelaziz Bouteflika. Actualité oblige, les médias du monde qui suivent la situation au jour le jour rappellent à propos de ce dernier, qu'il est au pouvoir depuis vingt ans, que ses problèmes de santé l'empêchent de réellement commander depuis 2013.

Les Algériens eux-mêmes, les plus jeunes, comme les plus vieux, se projettent dans un avenir qu'ils espèrent radieux. C'est pour cela, peut-être, qu'ils ne s'improvisent pas casseurs, préservant ainsi les acquis des longues années de travail des régimes successifs et d'efforts collectifs. Mais ils deviennent sourds aux avertissements que leur prodiguent les dirigeants, à savoir qu'il faut éviter de tomber dans un piège que pourraient tendre des inconnus, des forces inavouées inspirées de récupérer le mouvement à leurs propres fins. Non, les manifestants sont déterminés à voir tout changer chez eux.

Il y a près de trois décennies en arrière, l'Algérie se heurta aux conséquences d'une transition politique qui avait visiblement échoué. Le pays vécut des années de plomb, caractérisées par des violences inouïes dont il est heureusement sorti après la mise en œuvre courageuse de mesures de réconciliation. Peut-être les Algériens portent-ils encore les stigmates de ces années difficiles. On espère pour eux qu'ils ont tourné le dos, définitivement, aux violences fratricides.

Mais le courageux peuple algérien devrait néanmoins retenir une chose : l'ouverture, la liberté qu'il réclame, la nouvelle république qu'il veut voir s'installer auront aussi leurs défis, leurs exigences. A lui donc de se préparer à ne pas s'empêcher par le vote ou par tout autre recours de se soumettre au rapport des forces politiques que demain, les urnes décideront pour leur beau pays. Car l'avenir est toujours devant, plus devant et bien souvent imprédictible ; une page blanche comme disait Victor Hugo.

Gankama N'Siah

ADMINISTRATION FONCIÈRE

Des documents de travail pour le Fonds national du cadastre

Les outils juridiques et administratifs ont été adoptés, le 29 mars à Brazzaville, au cours de la session inaugurale du comité de direction de l'établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.



Les membres du comité de direction/Adiac

Le Fonds national du cadastre (FNC) dispose désormais des instruments de travail. En effet, créée depuis 2011, cette structure vient d'adopter sept documents censés lui donner vie. Il s'agit, entre autres, du rapport financier 2013-2018 ; du tableau synoptique du personnel ainsi que du budget de l'année en cours.

Quant au programme d'activités, le comité de direction a recommandé sa réexamination d'autant plus que le FNC ne dispose pas actuellement d'un budget approprié, en attendant la signature de l'arrêté interministériel devant lui donner droit aux ressources propres.

« Le comité de direction nous a donné la possibilité de le réexaminer en fonction des ressources qui nous seront allouées incessamment. Les documents adoptés sont extrêmement importants car ils nous permettront de fonctionner normalement. Nous sortons de là très satisfaits », s'est réjoui le directeur général du FNC, Jean Claude Moundanga, annonçant que le comité a également pris six délibérations.

Se félicitant également des résultats obtenus, le président du comité de gestion, Jean Christophe Okandza, a rappelé qu'après ce départ pris, le défi reste à faire vivre le FNC. « Il doit vivre avec nos énergies, nos compétences, avec notre patience et surtout le travail que nous allons y apporter pour que les objectifs fixés apportent réellement les résultats escomptés. A partir d'aujourd'hui, le FNC est désormais devenu une véritable préoccupation afin que nous relevions les défis », a-t-il déclaré.

Les missions du FNC

Saluant les efforts accomplis par la direction générale du FNC, Jean Christophe Okandza a rappelé que la politique de financement des travaux cadastraux est une déclinaison des objectifs visés par la politique nationale foncière, au travers de la réforme foncière. Conscient du fait que d'énormes défis restent encore à relever, il espère que la présence des décideurs administratifs et financiers à cette rencontre est un signal fort. Il s'agit de booster le FNC afin de bénéficier de certaines res-

sources propres prévues dès sa création dont l'affectation régulière du budget investissement ; la signature du projet d'arrêté fixant les taux et modalités de rétrocession de certaines ressources.

Notons que le FNC est chargé d'assurer le financement des travaux cadastraux relatifs à l'aménagement des terrains ; l'établissement, la conservation et la rénovation du cadastre ; la mise à jour permanente des documents cadastraux. Il a aussi la mission d'établir et de densifier les réseaux géodésiques ; conserver et rénover les repères et les signaux ; réhabiliter les réseaux géodésiques ; mener des études et contrôles techniques des travaux cadastraux.

Ainsi, les recettes du FNC proviennent de la subvention de l'Etat ; la quote-part de la taxe foncière sur les propriétés bâties ; le produit des amendes et taxes affectées ; la quote-part du montant des transactions foncières ; les dons et legs ; toute autre ressource ou dotation qui peut lui être attribuée par voie réglementaire.

Parfait Wilfried Douniama

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Trente-six sociétés ont soumissionné au projet

L'ouverture des offres relatives à l'exécution du projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap) a eu lieu, le 29 mars à Brazzaville, sous la coordination du coordonnateur technique aux Grands travaux, Oscar Otoka.

Les montants des offres proposés par les sociétés Serup Top, Razel, Enco, SGEC, SCCEC, CRBC, GMB et Socrofan oscillent entre un et cinq milliards francs CFA.

Ayant pour objectif de faciliter l'accès aux infrastructures et services de base dans les quartiers précaires tels Sukissa (Ouenzé) et Mokondzi Ngouaka (Makélékélé), à Brazzaville, puis Mpoukou et Tsiniambi I (Loandjili), à Pointe-Noire, les travaux à exécuter porteront sur la construction des voiries urbaines sur 5 km. Des questions liées à l'eau, à l'électricité et aux érosions ainsi que

des ouvrages de franchissement seront prises en compte. Lancé en 2017, le Durquap est cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais. Cependant, au regard de la situation économique difficile que traverse le Congo, les activités qui seront menées durant les trois premières années seront financées entièrement sur fonds propres de la banque.

Notons que ce projet évolue sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux.

Lopelle Mboussa Gassia

TRIBUNE LIBRE

Gestion des infrastructures publiques de transports : qu'apporte le contrat de concession ?

Les États recourent souvent au contrat de concession pour assurer la rentabilité de l'exploitation de leurs ressources. Il s'agit d'un mode de gestion indirecte par lequel, les États cèdent l'exploitation de leurs biens à un concessionnaire qui sait baisser le coût unitaire au fur et à mesure que les volumes augmentent, et qui génère des bénéfices importants. En contrepartie, ces États reçoivent l'impôt sur les sociétés, les redevances et les dividendes, mais restent dépendants de l'expertise de l'exploitant dont l'opportunisme peut compromettre leur stratégie de développement si les mécanismes de contrôle ne sont pas efficaces.

Ce régime avait permis à quarante concessionnaires français de mettre en valeur 61,71% du territoire de la colonie française du Congo entre 1899 et 1939. Il s'est poursuivi après 1960 principalement dans les secteurs des mines, de la forêt, de l'agriculture et jusqu'en 1994 dans le pétrole. Le besoin de valoriser les équipements modernes de transports acquis dans le cadre de la municipalisation accélérée, entre 2004 et 2016, a conduit l'État à étendre ce régime aux domaines :

- **aéroportuaire**, où le Congo a signé le décret n°2010-523 du 14 juillet 2010, accordant une convention de concession pour vingt-cinq ans à un consortium franco-allemand Segap/Egis, pour gérer ses trois aéroports internationaux (Brazzaville (1951), Pointe Noire (1932) et Ollombo (2010)), à travers la Société des aéroports du Congo. L'État détient 15% du capital de cette société, la CPTS 25%, la Segap 51%, Egis airport opération 4% et Soptimi 5%. Ce consortium a investi cinquante millions euros entre 2011 et 2016. Le nombre de passagers de 1 824 612 a généré un coût unitaire de 27,40 euros en 2012 contre 20,91 euros en 2015 pour 2 391 161 passagers, alors que le fret a chuté de 74 586 T à 29 059 T, augmentant le coût unitaire de 1179,63 euros/T à 1720,64 euros/T. Sans vols commerciaux réguliers, l'aéroport d'Ollombo fonctionne à perte, comme les vingt et un aéroports secondaires gérés par l'Agence de navigation aérienne civile dont plus de la majorité sont des éléphants blancs ;

- **portuaire**, avec le Port autonome de Pointe-Noire (1939), le plus profond du golfe de Guinée, ayant une capacité de 10 350 000 t/an sur l'Atlantique, tirant d'eau de -15M pour accueillir des navires jusqu'à sept mille équivalents vingt pieds, le Congo a signé une convention de concession avec le groupe français Bolloré depuis 2009. Ce dernier détient 51% du capital de ce port contre 25% pour SDV-Congo, Socotrans, Samariti, Translo, Marersk et 24% pour les opérateurs privés nationaux. Il a investi 570 millions sur vingt-sept ans pour 1 200 000 de TEUs contre 150 000 en 2009. Le temps de passage portuaire est passé de vingt-trois à quatorze jours pour une capacité de manutention portuaire en déchargement et chargement de 115,50 mouvements /heure ;

- **roucier**, « La Congolaise des routes S.A », un consortium franco-chinois, liant « Egis International » et la chinoise « China State construction engineering corporation » à l'État dans l'exploitation et l'entretien des 1 365 km de routes nationales (RN), soit 6% du réseau routier de 22 745 km que la Régie nationale des travaux publics (1965) ne peut rentabiliser, notamment :

. la route du sud (RN1) qui relie Pointe-Noire à Brazzaville sur 535 km. Elle comprend deux tronçons : de Pointe-Noire à Dolisie de 160 km, construit entre 2007 et 2011, et de Dolisie à Brazzaville, sur 375 km, construit de 2011 à 2016. Cette route avait été financée par le concessionnaire chinois pour mille milliards FCFA ; alors que le contrôle de l'ouvrage était effectué par l'exploitant français, à la suite de l'appel d'offres de l'État qu'ils avaient gagné en 2006 ;

. la route du nord (RN2) reliant Brazzaville à Ouesso sur 830 km, qui a perdu tout son macadam à plusieurs endroits, nécessite d'importants travaux de réhabilitation.

Les exploitants gèrent les postes de péage pour un trafic estimé à six mille véhicules par jour sur la RN1. Le prix du péage est fixé à : 1 500 FCFA pour les voitures berlines et les tricycles, 2 000 FCFA pour les pick-up, 3 000 FCFA pour les minibus ; 13 000 FCFA pour les autocars, 25 000 FCFA pour les véhicules poids lourd de deux essieux, et 40 000 FCFA pour les trois essieux, quand le salaire minimum garanti au Congo n'est que de 90 000 FCFA par mois. Le coût de l'entretien du km des deux RN n'est pas encore rendu public.

Ainsi, dans le processus de libéralisation de l'économie congolaise, la production et la consommation des services de transports de qualité, nécessitent un prix qui ne compromet point la stratégie de développement de l'État. Cela nécessite le contrôle de l'opportunisme des parties par une autorité de régulation des transports.

Emmanuel Okamba

Maître de conférences HDR en sciences de gestion

SÉCURITÉ

Des policiers en exercice de réactivité pour le maintien d'ordre

Le Groupement mobile de la police (GMP) et celui d'actions spéciales, en synergie avec la sécurité civile, ont procédé à une démonstration des capacités opérationnelles, le 30 mars à Brazzaville, pour entretenir les réflexes et la réactivité dans le maintien et le rétablissement de l'ordre public.

« Le maintien de l'ordre et le rétablissement de l'ordre public n'accordent aucun créneau à l'amateurisme. De telles missions ne peuvent être confiées aux personnes inexpertes. Pour cela, il faut des hommes ayant une connaissance parfaite des textes, une maîtrise des techniques opérationnelles appropriées pour mieux sécuriser la population et ses biens », a souligné le colonel Delphin Didace Yobi, directeur de la sécurité publique. Il s'est exprimé sur la nécessité d'avoir des policiers suffisamment entraînés pour mener les missions régaliennes qui sont les leurs. La manœuvre a porté sur un

exercice de rétablissement de l'ordre public après une brouille avec des manifestants, suite à l'interpellation et au démantèlement des foyers de chanvre.

« Le degré de professionnalisme de nos unités ne peut être élevé qu'avec ce genre de démonstration des capacités opérationnelles », a expliqué le commandant du GMP, le colonel Guy Jonas Tsiba, qui a dirigé l'opération. Le général François Ossélé, directeur des opérations de l'état-major des Forces armées congolaises, a assisté à la manœuvre. « Ce qui m'a impressionné, c'est la coordination des opérations



Une démonstration des éléments du GMP au stade Alphonse-Massamba-Débat

du Groupement mobile de la police avec d'autres composantes comme le Groupement d'actions spéciales et la sécurité civile », a-t-il fait savoir.

En dehors de cette démonstration, prélude à la célébration du trentième anniversaire du GMP, prévue le 3 avril, les unités de la police s'entraînent au quotidien.

« Nous allons créer davantage de conditions pour vous obliger de vous entraîner quotidiennement et professionnellement », a souligné le directeur général adjoint de la police, le colonel André Fils Obami-Itou.

Rominique Makaya

EDUCATION/POOL

Du matériel informatique pour l'école primaire de Voula

Le matériel mis à la disposition de l'Association Hope-Congo par la Fondation Bureautop Iris va permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage dans les établissements que cette association réhabilite dans le département, en commençant par celui de Voula.



Gyldas Mayela recevant un kit du don de la Fondation Bureautop Iris

« Notre fondation a décidé d'offrir aux élèves et aux enseignants de l'école primaire de Voula ce matériel qui leur permettra de travailler dans de meilleures conditions », a indiqué la directrice de la Fondation Bureautop Iris, Diana Attier, lors de la remise du don, le 29 mars à Brazzaville. Il a été réceptionné par Gyldas Mayela, initiateur en novembre 2018 du téléthon ayant permis à l'Association Hope-Congo d'amorcer son programme de réhabilitation des écoles du département du Pool, détruites lors des récents conflits armés. « L'heure est à la réhabilitation », a fait savoir le récipiendaire. Selon Gyldas Mayela, le matériel acquis permettra d'équiper le bloc administratif de l'école primaire de Voula dont les travaux de réhabilitation sont réalisés à 100%. Le partenariat avec la Fondation Bureautop Iris, a-t-il poursuivi, permettra d'équiper d'autres établissements que l'Association Hope-Congo envisage réhabiliter. « Grâce à l'éducation, nous allons aider la jeunesse congolaise, notamment celle du Pool, à bannir certains maux qui minent notre société aujourd'hui », a indiqué Gyldas Mayela. Il a, par ailleurs, annoncé que l'œuvre amorcée se poursuivra et, pour ce faire, le deuxième téléthon aura lieu en novembre prochain, soit une année après le premier.

Le récipiendaire n'a pas manqué de saluer le geste de cœur de la Fondation Bureautop Iris visant à soutenir cette initiative humanitaire qui permettra aux enfants de Voula de reprendre le chemin de l'école.

R.M.

CRIMINALITÉ EN MILIEU URBAIN

Un appel au renforcement de la lutte contre le banditisme

Le 29 mars à Brazzaville, le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG) a invité à la mobilisation de tous pour mettre fin au banditisme en milieu urbain, notamment le phénomène dit « bébés noirs ».



Les participants à la journée d'information sur le phénomène bébés noirs

Les crim/és commis par les bébés noirs inquiètent, entre autres, les représentants des ONG. Ainsi, le Conseil consultatif de la société civile et des ONG a organisé une journée d'information, de sensibilisation et de lutte contre ce phénomène qui gangrène la société. Le président de la commission éducation de l'Assemblée nationale, le directeur général adjoint de la police, les secrétaires permanents et exécutifs des Conseils consultatifs de la jeunesse et des personnes vivant avec handicap ont participé à cette rencontre fructueuse en échanges sur les méthodes visant à lutter et éradiquer le fléau tant décrié. « En réponse à la préoccupation de la plus haute autorité de l'Etat, nous invitons les ONG à une mobilisation pour combattre ce phénomène. Nous avons déjà initié plusieurs rencontres pour permettre aux ONG de le comprendre. La

rencontre de ce jour répond à cette même préoccupation », a précisé Céphas Germain Ewangu, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG. Sur les origines, les causes, les modes opératoires et les pistes de solutions du phénomène dit bébés noirs, deux exposés ont été présentés par le psychologue Jean Didier Mbelé et le juriste Godefroy Moyen. Le premier a axé son propos sur « Le phénomène bébés noirs, regard d'un psychologue ». Selon lui, les causes de ce phénomène sont sociales. La non scolarisation, l'absence d'harmonie dans la famille peuvent pousser les enfants à se rebeller contre la société, en formant des écuries bien organisées. « La plupart des bébés noirs ont entre 10 et 35 ans. La famille, l'église et l'école doivent pleinement jouer leur rôle. La police fournit beaucoup d'effort pour éra-

diquer ce phénomène, mais elle ne peut tout faire seule », a fait savoir le psychologue.

Pour sa part, Godefroy Moyen a fustigé l'apparence laxisme de l'administration judiciaire qui ne fait que la routine à cause des lois non adaptées à la société congolaise et sa culture. « La justice connaît plusieurs difficultés. Quand vous vérifiez le casier judiciaire d'un condamné, vous constaterez que c'est toujours vide, malgré sa condamnation. Cette pièce est livrée facilement à tout le monde. Les mineurs et les adultes reçoivent les mêmes peines, ce qui n'est pas conforme à la loi », a-t-il déploré.

Le phénomène bébés noirs peut être éradiqué, à condition que les parents des jeunes concernés et les décideurs publics mettent les moyens nécessaires en jeu.

Rude Ngoma, stagiaire



Po na yo!

Une facturation plus claire

Le Mb à 5frs seulement à la fin de votre forfait
everywhere you go

mtncongo.net

***125*4*8#**



MOYEN-ORIENT

Bonaventure Mbaya s'oppose à l'idée de Donald Trump sur la souveraineté d'Israël au Golan

Le coordonnateur de l'Internationale socialiste pour l'Afrique centrale et vice-président de l'Alliance progressiste d'Afrique centrale, le Congolais Bonaventure Mbaya, a publié, le 29 mars, une déclaration dans laquelle les membres de ces deux organisations ne cautionnent pas l'idée du président américain de reconnaître la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan.

Le Golan appartenait à la Syrie et avait été conquis par Israël qui l'a occupé pendant la guerre de 1967. Ce pays a appliqué sa loi à l'est du territoire du lac de Tibériade par la loi du plateau du Golan, en 1981.

L'Internationale socialiste et l'Alliance progressiste internationale disent soutenir la Résolution 497 des Nations unies qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité et qui déclare que cette décision d'Israël était « sans effet juridique sur le plan international ».

De même, les deux organisations réaffirment le principe de la Charte des Nations unies qui stipule que « l'acquisition des territoires par la force est inadmissible ». Les membres de ces deux organisations ont estimé, dans leur déclaration, qu'il est très dangereux que le président des Etats-Unis soit prêt à rompre avec ce principe de base.

Par ailleurs, ils soutiennent le Conseil de sécurité et le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pour leur engagement dans la nécessité de réunir toutes les conditions pour un règlement définitif de la crise au Proche et Moyen-Orient autour de cette question palestinienne qui divise et oppose, depuis plus de cinquante ans, Israël et la Ligue arabe.

La Rédaction

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les chimistes africains demandent le financement de leurs travaux

Le vœu a été formulé aux gouvernements des Etats africains, dans le rapport synthèse du colloque international sur « La chimie face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique », qui s'est achevé le 29 mars à Brazzaville.

Les pouvoirs politiques des pays africains, notamment subsahariens, doivent prendre à bras-le-corps la question du financement de la recherche scientifique afin d'atteindre l'émergence tant convoitée, a signifié la communauté scientifique à l'issue de sa rencontre dans la capitale congolaise. « Le colloque a répondu à nos objectifs car il a apporté des pistes de réponses holistiques aux situations sanitaires et environnementales pour le continent », peut-on lire dans le rapport final des travaux.

Rachid Benhida, de l'Université Mohamed VI Polytechnique du Maroc, a abondé dans le même sens, invitant les pays africains à développer les nouvelles technologies, dans sa communication donnée sur « La chimie, un booster pour le développement en Afrique ». Il a déploré le manque de transformation des ressources industrielles des pays africains qui sont contraints à vivre dans la dépendance.

L'Afrique a un fort potentiel humain qui connaît une capacité industrielle très faible, a-t-il poursuivi, ajoutant que le continent dispose de 65% d'espace non exploité. Les ressources sont exportées de façon brute

et, en retour, sont vendues à des prix plus élevés aux Africains après transformation.

La chimie est la science qui, par définition, transforme la matière première pour fournir les produits dont l'homme a besoin quotidiennement. Elle est aussi au centre des problématiques actuelles liées à l'eau, l'énergie, l'agriculture, la santé et l'environnement, a fait savoir Rachid Benhida. Cette science, a-t-il expliqué, représente un levier important pour booster le processus de développement, indiquant que les grands défis de la chimie en Afrique passeront dans un premier temps par la définition et l'élaboration des normes ainsi que des procédures équivalentes à celles exigées au niveau international. Le développement des procédés verts et durables dans l'ensemble des secteurs de la chimie agro-alimentaire, pharmaceutique et médicale, chimie arômes et parfums, chimie fine, analytique et industrielle, a été également évoqué.

Outre sa communication, les participants ont été édifiés sur les questions environnementales, notamment la pollution solide, gazeuse et l'assainissement en Afrique. La gestion des risques et bonnes pratiques;

les besoins des chimistes et de chimie en Afrique : développement, diffusion des connaissances théoriques et pratiques de chimie; la chimie face aux défis sanitaires ruraux et urbains; le financement de la recherche développement par les jeunes chimistes africains ainsi que le développement des procédés et des entreprises ont été au nombre des exposés.

Susciter d'autres actions après les assises de Brazzaville

A cette même occasion, des prix ont été attribués. Celui de la meilleure communication est revenu à Olyvia Gwladys Fadeyi du Bénin, tandis que celui du meilleur poster a été remis à Richail Dubien Mouladou-Koumba du Congo. Les lauréats ont été choisis à l'issue d'un vote organisé lors du colloque. Par ailleurs, des participations ont bénéficié des attestations.

Pour le Comité pays en développement, ce colloque a permis de renforcer la coopération entre les universités de France et des pays en développement. Il a émis le souhait de voir la conférence de Brazzaville susciter d'autres actions.

Notons que la cérémonie de clôture a été patronnée par le

ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou. Il a indiqué que ces assises ont permis aux uns d'apprécier les talents et l'éclosion qu'ils ont le devoir de tenir par la main pour aider à l'éveil par la réforme, et aux autres de côtoyer les éminents scientifiques qui leur ont permis de bénéficier de leur expérience. « L'innovation de la chimie apporte une amélioration des conditions de vie au quotidien. Le gouvernement congolais s'engage à être au côté des scientifiques et à remplir de la meilleure façon leur responsabilité », a-t-il assuré. Le colloque international sur « La chimie face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique » a été co-organisé, du 26 au 29 mars, par le Comité pays en développement, l'Université Marien-Ngouabi et bien d'autres.

L'objectif a été de faire un état des lieux de l'implication de la chimie dans le maintien et la restauration d'un environnement sain pour préserver la santé ainsi que de proposer des innovations dans le domaine visant la recherche et les applications sur le terrain.

Lydie Gisèle Oko

CICOS

Le réseau de presse réuni à Yaoundé

La Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) a tenu, du 27 au 28 mars dans la capitale camerounaise, son sixième atelier axé sur le bilan de sa stratégie de communication.

Organisé par l'Agence de coopération allemande, l'atelier a réuni une dizaine de professionnels des médias venus du Congo, de la Centrafrique, de la République démocratique du Congo et du Cameroun. A cette occasion, le bilan des activités prévues dans la feuille de

route 2018 a été dressé et la feuille de route 2019 élaborée.

La rencontre a permis également de faire le point sur le fonctionnement du réseau des communicateurs de la Cicos, pour en améliorer la qualité en vue d'assurer une médiation optimale des activités de

cette organisation dans ses Etats membres. Cet exercice a donc permis aux participants d'identifier les entraves, tout en proposant des solutions pour les surmonter et améliorer les résultats sur le terrain.

Au terme de cette session, à la lecture du dernier rapport d'évalua-

tion 2018, il ressort que les activités réalisées sont estimées à 47,5%. Un taux qui s'explique par la faiblesse des activités programmées par la Cicos l'année dernière, la faiblesse au niveau du suivi mais également le manque d'interlocuteurs dans les pays membres ainsi que des moyens matériels et financiers.

Adoptant la feuille de route 2019, les participants ont formulé les recommandations ci-après : renforcer les capacités des membres du réseau sur les nouvelles technologies ; renforcer les liens de collaboration avec les points focaux ainsi que les membres du Comité de direction ; organiser un séminaire de formation et de sensibilisation des journalistes du réseau élargi aux autres médias de la sous-région, sur le système d'information hydrologique du bassin du Congo et ses produits.

Clôture des travaux, le représentant de la secrétaire générale de la Cicos, Blaise Léandre Tondo, a salué l'esprit de convivialité qui a caractérisé les travaux et exhorté les participants à mettre en œuvre la feuille de route 2019.

Guillaume Ondzé



Photo de famille



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le **méga hors forfait**
est à **10F.**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

DIPLOMATIE

Brazzaville et Kigali passent en revue leur coopération commerciale

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo au Rwanda, doyen des diplomates parmi les ambassadeurs africains, Guy Nestor Itoua, a échangé sur la question avec Soraya Hakuziyaremye, ministre du Commerce et de l'industrie du Rwanda, à l'occasion de la septième édition de l'Africa CEO Forum qui s'est tenue du 25 au 26 mars dans ce pays.

Le doyen du Groupe diplomatique africain a évoqué, au cours de l'entretien, la nécessité d'intégration des économies africaines suite à la signature de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale (Zlec) africaine, l'an

« Cette rencontre a été d'une grande importance d'autant plus qu'elle intervient à l'approche de la tenue de la Grande commission mixte Congo-Rwanda prévue en mai 2019 »,



Guy Nestor Itoua, Gaston Essami (conseiller à l'ambassade), à sa gauche, Soraya Hakuziyaremye et Pelagie Mpoukoko (attachée aux finances et aux relations commerciales de l'ambassade)

dernier, à Kigali. Suivant les directives de cet accord, il était question, pour les quarante-quatre pays signataires dont le Congo, de mettre fin à la balkanisation du continent et de s'engager pour donner de la forme et du contenu pour une ratification dans chaque pays, en

appui des textes nationaux. Cela a été également l'occasion de passer en revue la coopération entre la République du Congo et la République du Rwanda, et plus particulièrement les relations commerciales, au beau fixe entre les deux pays, ont reconnu les deux person-

nalités, tout en soulignant et appréciant l'ouverture à Brazzaville d'une centrale de vente des produits rwandais et en manifestant la volonté de réciprocité dans cette démarche.

L'ambassade du Congo à Kigali a institué les journées culturelles, commerciales

et économiques du Congo au Rwanda, dont l'édition inaugurale avait eu lieu en novembre 2017, sans compter les expositions-foires au Rwanda auxquelles ont participé les commerçants congolais.

Pour consolider ces actions de terrain, des échanges de visites ministérielles ont été suggérées en vue d'approfondir la coopération entre le Congo et le Rwanda dans le domaine du commerce, afin d'exploiter conséquemment les opportunités d'affaires qu'offrent les deux pays.

« Cette rencontre a été d'une grande importance d'autant plus qu'elle intervient à l'approche de la tenue de la Grande commission mixte Congo-Rwanda prévue en mai 2019 », a déclaré le diplomate congolais.

Marie Alfred Ngoma



N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretenir, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2b 4x4	2 000 XAF
Classe 2 Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukendo, Yié.

Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2b 4x4	1 000 XAF
Classe 2 Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc réaffirme le consensus africain

La conférence africaine sur le Sahara vient d'adopter une déclaration finale, réaffirmant le leadership onusien sur la résolution de cette question et soutenant la formule adoptée par le sommet de Nouakchott, en Mauritanie, tenu en juillet 2018.

Au total, trente-six pays africains en plus du Maroc ont réaffirmé l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre de recherche d'une solution politique pour le conflit au Sahara occidental. Les représentants des pays présents ont salué vivement l'initiative constructive du Maroc de convoquer cette conférence et qui démontre son adhésion à la mise en œuvre de la décision 693, adoptée en juillet 2018 lors du sommet de l'Union africaine (UA) tenu en Mauritanie, ainsi que l'adoption, à l'unanimité, de cette décision sur le rapport du président de la Commission de l'UA au sujet du Sahara.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont ainsi félicités de la mise en place, par cette décision, du mécanisme de la Troïka de l'UA, composé des présidents sortant, en exercice et entrant de l'Union, ainsi que du président de la Commission de l'UA, pour apporter un soutien efficace aux efforts conduits par les Nations unies. Ils ont réaffirmé leur rassemblement autour d'une mise en œuvre constructive et efficace du mandat de la Troïka de l'UA, qui consiste à protéger, appuyer et préserver l'intégrité du processus politique en cours dans le cadre exclusif des Nations unies, sous la supervision du Conseil de sécurité

et sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, en vue de parvenir à « une solution politique, réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara qui repose sur le compromis ».

Pour le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Maroc, Nasser Bourita, la conférence a été un moment important pour le continent car « elle est symbole d'unité, de cohésion et de pragmatisme, au moment même où d'autres font le choix délibéré de la division et de la fragmentation ».

« Les pays présents aujourd'hui ne forment pas une coalition contre un ennemi commun, mais une véritable alliance basée sur la solidarité et l'intérêt commun. Cette conférence n'est pas une riposte, mais une initiative fédératrice et réfléchie qui a vocation à trouver des solutions durables et non à improviser des contre-attaques, aussi vigoureuses soient-elles », a fait savoir le ministre des Affaires étrangères.

La tenue de cette conférence, a-t-il poursuivi, « s'inscrit dans une vision de long terme qui est celle de Sa Majesté le roi en

Afrique en général et du retour du Maroc à l'Union africaine en particulier. Une vision qui porte en elle le projet de fédérer; de contribuer constructivement et d'avancer collectivement ».

En outre, le Maroc s'est réjoui, d'abord, de voir « l'adhésion massive des Etats africains à cette démarche constructive », puis de témoigner de la confirmation d'un consensus sur le rôle de l'UA dans le processus politique des Nations unies sur le différend régional au Sahara.

« Aujourd'hui, nous avons, en effet, réaffirmé le consensus africain autour de la décision

693, adoptée en juillet 2018 par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, lors du 31^e sommet de Nouakchott, qui établit un mécanisme africain comprenant la Troïka de l'Union africaine ainsi que le président de la Commission, pour apporter un soutien efficace aux efforts conduits par les Nations unies », a précisé Nasser Bourita.

Signalons que l'Afrique du Sud a également organisé une conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, sous l'égide de la Communauté de développement d'Afrique australe qui apporte son soutien à l'indépendance du Sahara occidental. Sur les seize pays membres de cette organisation, deux étaient absents, à savoir les Comores et Madagascar. Ce dernier a dépêché son ministre des Affaires étrangères à la conférence de Marrakech.

Au regard des décisions prises à la conférence du Maroc, la réunion de Pretoria semble être vidée de toute substance et apparaît comme un élément de division de la famille africaine. L'Institut des études sécuritaires, basé à Pretoria, s'est interrogé sur la fiabilité de « la conférence de solidarité » tenue en Afrique du Sud.

Yvette Reine Nzaba



Les participants autour d'une même table (DR)

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Conseil de sécurité exhorte les Etats membres à plus de vigilance

Une résolution a été adoptée, le 28 mars à New York, dans laquelle il est demandé aux pays membres des Nations unies d'accroître la coopération internationale pour mieux lutter contre le financement du terrorisme.

Le texte, présenté par la France qui préside le Conseil de sécurité pendant le mois de mars, a été adopté à l'unanimité par quinze pays membres.

En effet, d'après le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et le vice-ministre indonésien des Affaires étrangères, Fachir, qui ont tous participé à la réunion d'adoption du texte, celui-ci fait suite à un constat selon lequel, les groupes terroristes lèvent des fonds par divers moyens et qu'ils peuvent les déplacer et transférer par l'intermédiaire d'institutions financières ou en utilisant, à des fins illégales, des entreprises légitimes et des organisations à but non lucratif.

C'est pourquoi, pour contrer ces actions qui impactent négativement la paix et la sécurité dans le monde, le Conseil de sécurité demande aux Etats membres d'ériger en infractions pénales graves dans leur législation et leur réglementation internes la fourniture ou la collecte délibérée, directe ou indirecte de fonds, de biens financiers ou de ressources économiques ou financières, notamment dans l'intention d'utiliser ces fonds pour des actes terroristes.

Par ailleurs, le texte demande aussi aux Etats membres de répertorier

tous les secteurs économiques les plus exposés au financement du terrorisme et de se doter d'unités de renseignement spécialisées dans la traque des circuits financiers profitant à des organisations terroristes.

« L'objectif de la résolution est de pousser les Etats à agir contre l'anonymat des transactions et à développer des moyens de contrôle sur les paiements par téléphone, l'usage d'argent liquide ou les crypto-monnaies », souligne le Conseil de sécurité, tout en précisant que la décision insiste sur le rôle central de l'ONU sur le plan de la lutte antiterroriste, en incluant aussi le rôle essentiel du Groupe d'action financière (Gafi) dans l'établissement de normes in-

« L'objectif de la résolution est de pousser les Etats à agir contre l'anonymat des transactions et à développer des moyens de contrôle sur les paiements par téléphone, l'usage d'argent liquide ou les crypto-monnaies »,

ternationales pour prévenir et combattre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération du financement et de ses homologues régionaux.

« La résolution engage donc les Etats membres à coopérer activement avec le Gafi et leur demande de renforcer la coopération internationale, en vue de prévenir et de combattre le financement du terrorisme », ajoutent encore les membres du Conseil de sécurité.

Un effort concerté pour redoubler l'attention sur le terrorisme

Selon le responsable du bureau de la lutte contre le terrorisme de l'ONU, Vladimir Voronkov, les attaques récentes dans le monde entier montrent que les flux financiers continuent d'atteindre les groupes terroristes par des moyens tant illégaux que légaux. Un effort concerté pour redoubler l'attention du monde sur la lutte contre le financement du terrorisme est donc crucial et nécessaire. « Le bureau de la lutte contre le terrorisme de l'ONU est prêt et disposé à jouer un rôle accru en aidant les Etats membres à appliquer cette résolution », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

SOMALIE

Amnesty international accuse les États-Unis pour « crimes de guerre »

Les frappes américaines en Somalie constituent « de possibles crimes de guerre » selon l'organisation internationale de défense des droits de l'homme.

Les raids américains, effectués par des drones et des bombardiers contre les islamistes shebabs, auraient également tué des civils, d'après Amnesty international. Dans un rapport intitulé « La guerre cachée des Etats-Unis en Somalie », les experts de cette organisation non gouvernementale (ONG) ont mené « plus de cent cinquante entretiens avec des témoins, des proches de victimes, des personnes déplacées par les combats et des experts, y compris au sein de l'armée américaine », rapporte l'ONG.

Les informations recueillies ont été corroborées avec des images satellites, des photos des cratères laissés par les explosions, ainsi que des fragments de munition collectés sur les sites. Il ressort que, depuis avril 2017, « plus de cent raids ont été menés dans le pays ». Amnesty international s'est intéressée spécifiquement à cinq frappes aériennes en deux ans, au cours desquelles « quatorze civils ont été tués et huit blessés ». Elle fait état, pour ces raids, de « preuves accablantes (...) ». « Le nombre de civils tués que nous avons découvert pour cette poignée de frappes suggère que la nébulosité qui entoure le rôle des Etats-Unis dans la guerre en Somalie est là pour dissimuler une impunité », estime Brian Castner, l'un des experts des questions militaires de l'organisation.

Les raids américains sur la Somalie étaient déjà importants à l'époque de la présidence de Barack Obama. Mais les attaques se sont intensifiées à l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche. Ce dernier a signé un décret déclarant le sud de la Somalie « zone d'hostilités actives ». Pour la seule période du 1^{er} au 20 mars courant, l'Africom a publié sept communiqués de presse mentionnant des attaques contre les shebabs. Conséquence : « Selon un général de brigade américain à la retraite avec lequel Amnesty international s'est entretenue, (...) le décret a élargi l'éventail des cibles potentielles pour englober quasiment tout homme adulte vivant dans des villages favorables à Al Shabab et aperçu à proximité de combattants avérés. Un mandat aussi large bafouerait le droit international humanitaire et donnerait lieu à des homicides illégaux de civils. » Pour Amnesty international, certaines de ces attaques « pourraient (ainsi) constituer des crimes de guerre ». Confronté aux conclusions de l'ONG, l'Africom « a une nouvelle fois nié que ses opérations en Somalie aient pu causer la mort de civils ».

La stratégie aérienne des Etats-Unis commence à subir des critiques au sein même des armées occidentales.

Noël Ndong

CHRONIQUE

Semaine des Afriques

Depuis 2015, à l'initiative de plusieurs acteurs africanistes, l'Institut des Afriques de Bordeaux, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine en France, fédère un collectif d'une douzaine de membres dont la Ville de Bordeaux en se consacrant et se dédiant à la jeunesse.

L'institut a le dessein « d'opposer au rejet de l'Autre, quel qu'il soit, une valeur que nos sociétés semblent avoir malheureusement oubliée, l'humanisme ».

La quatrième Semaine des Afriques s'est tenue du 24 au 31 mars dans une tradition de flagellation des discours et politiques xénophobes, stigmatisant les migrants et réfugiés, ainsi que les fermetures de frontières.

C'est une invite aux jeunesses africaines, pour leur rappeler si besoin était, qu'elles sont porteuses de l'avenir de leur continent et aussi pour leur accorder un espace de libre expression, pour qu'elles évoquent leurs espérances, leur sens de l'innovation, de la création, leurs difficultés, leur soif de liberté, de justice et de démocratie.

L'initiative tend à faire bouger les lignes et vise une véritable appropriation des sujets de leur Histoire en ce début du XXI^e siècle et c'est bien le sens que les organisateurs ont voulu donner à cette semaine en la nommant Générations XXI.

Cette semaine aura rappelé la nécessité d'accorder une attention particulière aux jeunes africains afin de mieux les connaître, au travers d'un programme riche et varié, pour une quatrième édition fidèle à ses engagements, avec au programme, une trentaine de rencontres, projections, conférences, concerts, expositions et bien plus que cela. Au programme :

Lundi 25 mars, une conférence inaugurale a été animée par Fadoua Brou, présidente du Mouvement des jeunes marocains pour le climat, Eloy, rappeur et activiste, Hourya Bentouhami, philosophe et auteure au Musée d'Aquitaine. Le lancement de cette édition s'est fait en présence de personnalités permettant une réflexion sur les enjeux qui traversent les Afriques au XXI^e siècle, qu'ils soient sociétaux, générationnels, politiques ou écologiques ;

Mardi 26 mars, à 20h : rencontre « Haïti : théâtre de l'aide au développement ? » avec Guy Régis Jr, écrivain et metteur en scène, au Hall des Douves. Guy Régis Jr y a procédé à la lecture de l'un de ses textes « De toute la terre le grand effarement », en compagnie d'Emmanuel Poilane. Cette discussion interroge sur les limites de l'aide au développement en Haïti et ses conséquences sur la mémoire collective des Haïtiens, et dans quelle mesure cette dernière pourrait apporter un éclairage et réinventer l'aide au développement sur l'île ;

Mercredi 27 mars, à 19h : discussion « Pensée décoloniale » avec Françoise Vergès, politologue de renom au Pôle Juridique et Judiciaire qui a réagi sur les deux annonces faites ces derniers mois par le gouvernement français concernant la restitution aux pays africains concernés des œuvres d'art pillées sous la colonisation et la hausse vertigineuse des droits d'inscription dans les universités françaises pour les étudiants étrangers ;

Vendredi 29 mars, à 20h30 : concert « Afro Social Club », soirée organisée en avant-première du festival Bienvenue qui présentera ses actions de soutien à l'accueil des réfugiés Rocher de Palmer sous le rythme de l'afrobeat tonitruant de ces Bordelais sans frontières qui se résume en une tornade de cuivres et des rythmiques hypnotiques, du groupe originaire de Bordeaux mais inspiré par les souffles du monde, Afro Social Club ;

Samedi 30 mars, enfin, à 20h30, la soirée de clôture, spectacle « Digital vaudou » avec Nicolas Ticot, artiste numérique, et Vincent Harisdo, danseur-chorégraphe, suivi d'une performance multimédia d'Arnaud Coutellec, DJ Bounty Inversé, et Caroline Corbal, artiste numérique à la Salle des fêtes du Grand Parc, journée interculturelle et festive qui fût portée sur le thème de la rencontre, de la recherche d'une identité partagée, d'une culture hybride, décomplexée et décolonisée et qui a permis tout au long de la journée, une pléiade d'ateliers et de propositions artistiques variées autant qu'une restauration très diversifiée sur place.

Ferréol Gassackys

ELIMINATOIRES CAN U23

Le Congo sera face à la Zambie

Les Diables rouges vont affronter, en aller-retour, les Chipolopolos lors du dernier tour qualificatif de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 23 ans, Egypte 2019.

Les Congolais feront le déplacement de Lusaka, le 5 juin, avant de recevoir les Zambiens, le 9 du même mois, à Brazzaville. Exemptée du premier tour comme le Congo, la Zambie qui compte sur la ferveur de ses attaquants à traversé tête haute le deuxième tour de ces éliminatoires.

En effet, l'équipe zambienne a battu le Malawi (1-0), le 20 mars, avant de confirmer sa qualification, le 24 mars à domicile, sur le même score.

Après avoir éliminé les Hirondelles du Burundi (0-0), à l'aller, puis (2-1), lors du match retour à Brazzaville, les Diables rouges doivent

donner le meilleur d'eux-mêmes, afin d'éliminer les Chipolopolos, des deux rencontres, condition sine qua non pour participer à la phase finale de la CAN.

Pour ce faire, le sélectionneur congolais, Jean Elie Ngoya, doit redynamiser son équipe, particulièrement l'attaque, comme il le souhaitait, après le match contre le Burundi. « Nous devons corriger la finition. On ne peut avoir autant d'actions pour marquer deux fois sur balle arrêtée. Ce n'est pas possible », déplorait-il.

Le programme des matchs aller Afrique du Sud-Zimbabwe

Zambie-Congo

Côte d'Ivoire- Guinée

Ghana-Algérie

RDC -Mali

Soudan- Nigeria

Cameroun-Tunisie

Rude Ngoma (stagiaire)

FOOTBALL FÉMININ

Les Diables rouges affrontent les Panthères à Libreville

La rencontre prévue pour le 3 avril s'inscrit dans le cadre des éliminatoires des Jeux Olympiques, Tokyo 2020.

Les Diables rouges dames seront reçues par les Panthères du Gabon, le 3 avril à 15h30, au stade Augustin-Monédan de Sibang, à Libreville. Elles doivent marquer le point à l'extérieur afin de garantir leurs chances de qualification. Le match retour aura lieu le 9 avril, à Brazzaville. Les Congolaises, dépourvues de championnat depuis le début de la saison sportive 2018-2019,

viennent de terminer leur stage de deux semaines au stade Alphonse-Massamba-Débat. Outre le match Gabon-Congo, d'autres rencontres seront disputées le même jour sur l'ensemble du continent, à l'instar de celles qui vont opposer l'Ethiopie à l'Ouganda et le Mali au Maroc. Notons que les Jeux Olympiques d'été de 2020, officiellement appelés les Jeux de la XXXII^e olympiade de l'ère moderne, se dérouleront du 24 juillet au 9 août 2020 à Tokyo, au Japon.

R.Ng(stagiaire).

FILAF

Festival International du Livre et des Arts Francophones

FILAF

Festival International du Livre et des Arts Francophones

DU 2 AU 6 AVRIL 2019

Quatrième édition du Festival international du Livre et des Arts francophones (FILAF), du 2 au 6 avril, autour du thème « Migrations et voix d'exils ».

Au programme : tables-rondes, conférences, spectacles, cinéma, concours, exposition et séminaires pédagogiques.

LES INVITÉS SPÉCIAUX

Véronique Tadjo, marraine de l'édition 2019 du FILAF, Capitaine Alexandre parrain de l'édition 2019 du FILAF, accompagné du collectif **on a slamé sur la lune**

- Gaëlle Rauche : poétesse, slameuse
- Albert Morisseau
- Leroy : slameur, designer numérique
- Fred Ebami, plasticien

Fred Ebami, plasticien, graphiste, designer Pop art, intégré dans le Gotha noir de France pour son parcours artistique exemplaire.

Jean-Luc Raharimanana : écrivain, dramaturge, poète, journaliste

LITTÉRATURE

Véronique Tadjo : poète, romancière, universitaire, peintre et auteur, elle est lauréate du Grand Prix littéraire d'Afrique noire 2005.

Récompensée par de nombreuses distinctions 1983 - Prix de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique pour son recueil *Latérite*.

2005 - *Reine Pokou*, (grand prix littéraire d'Afrique noire)

2014 - le Prix Kaïlcedrat des lycées et collèges en Côte d'Ivoire pour *L'ombre d'Imana, Voyage jusqu'au bout du Rwanda*

2016 - le Grand Prix littéraire national Bernard Dadié pour l'ensemble de son œuvre.

In Koli Jean Bofane : écrivain kino-congolais. Grand Prix littéraire d'Afrique noire 2009, Grand Prix du roman métis de la ville de Saint-Denis à la réunion 2014, Prix des 5 continents de la Francophonie en 2015.

Gauz : photographe, scénariste, écrivain et rédacteur en chef d'un journal économique satirique ivoirien. Il a reçu le prix du Meilleur premier roman français de l'année 2014 et le Prix littéraire des Lycéens 2016 pour *Debout-payé*.

Jean-Pierre Orban : écrivain, journaliste, dramaturge qui a passé son enfance en Afrique, créateur de la collection patrimoniale *L'Afrique au cœur des Lettres* chez L'Harmattan.

Jean Luc Raharimanana : journaliste, dramaturge et écrivain malgache, auteur de dix-huit livres, lauréat du Grand Prix littéraire de Madagascar pour *Rêves sous le linceul* en 2011.

MUSIQUE

Capitaine Alexandre : slameur, poète et romancier camerounais. Prix Fetkann de poésie 2014, Prix Paul Verlaine de poésie de l'Académie française 2015, Prix Louis Guilloux 2018. Il sera accompagné de ses musiciens **Caroline Bentz** et **Albert Morisseau-Leroy**.

Fanie Fayar : chanteuse, auteure-compositrice et interprète. Ancien membre du groupe NKOTA, médaillée d'or en chant des 8^{èmes} Jeux de la Francophonie en 2017 en Côte d'Ivoire, son premier opus a été mis sur le marché en 2018.

Les Mamans du Congo : formation menée par Gladys Samba. Elle nous offre un voyage à travers le quotidien de la femme congolaise traditionnelle et ses différentes activités en redonnant vie aux berceuses du pays avec la voix, les objets sonores et le corps.

Et aussi, danse, arts plastiques, cinéma, etc.

Yvan Amar : producteur à Radio France depuis 1987, professeur de français pendant de nombreuses années, a été présentateur de l'émission « Danse des mots » sur RFI.

Cap Congo : Création phare de l'Institut français du Congo de Brazzaville en 2018. Composée de 5 danseurs d'exception, la compagnie commence une tournée des instituts français d'Afrique avec le FILAF.

Willy Djaha : artiste peintre ivoirien. Prix des Ateliers SAHM en peinture, à l'occasion de la 7^e édition de la Rencontre internationale de l'Art contemporain (RIAC 2018).

Fred Ebami : artiste pop d'origine camerounaise, il expose ses œuvres dans les galeries du monde entier.

Tout est culture francophone, tout est gratuit !

Programme quotidien à retrouver chaque jour dans les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Pour plus d'informations la brochure du FILAF à l'accueil de l'IFC



**CAMPAGNE DE PRÉ INSCRIPTIONS 2019-2020
AU LYCÉE FRANÇAIS SAINT-EXUPÉRY
À BRAZZAVILLE**

Nouveau ! La procédure est désormais dématérialisée.

Les familles peuvent s'inscrire du **1^{er} avril au 17 mai 2019** directement via la plateforme ci-dessous référencée :

<https://lycee-saintex.aciaservices.net/connexion>

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas :

- à contacter le Lycée Saint-Exupéry :

• par mail :

assistante-proviseur@lycee-saintexbrazza.org

secrtaire@lycee-saintexbrazza.org

• par téléphone : 06 666 61 41/ 022 608 86 48

- à consulter notre site :

<http://www.lycee-saintexbrazza.org>

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

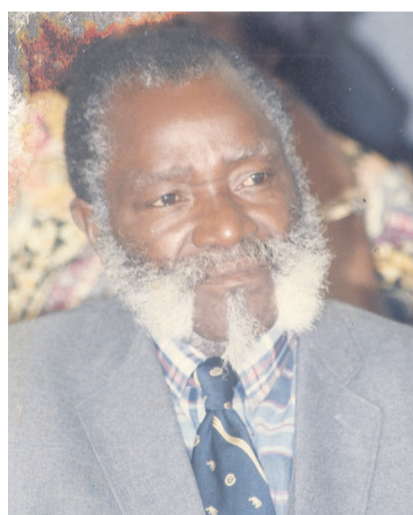
Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h - 19h)
Samedi (10h - 18h)

IN MEMORIAM

1^{er} avril 2014 - 1^{er} avril 2019

Voici cinq ans, jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre bien-aimé père Tidet Twanga. À cet effet, la veuve Twanga Koussekissa, les enfants Twanga (De Tidet Brice, Gervais, Hermenegilie, Estelle, Ghislain, Aubierge et Ferdin) prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour de triste anniversaire. Une messe d'action de grâce a été dite, à 6h 15, en la paroisse de Nganguouoni-château d'eau à Makélékélé.

29 mars 2014 - 29 mars 2019

Voici cinq ans, jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre bien-aimée fille et amie Gertrude Debora Dacko.

A cet effet, ses enfants Tiphani James Dacko et David Aimé Loemba Dacko prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle en ce jour de triste anniversaire.

« Avec tout notre éternel amour »



31 mars 1993 - 31 mars 2019

Voilà 26 ans que disparaissait notre mère, tante, grand-mère, sœur, amie Henriette Tsimi.

En ce jour de triste mémoire, les enfants Moumbélé prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel et nous console à jamais.



NÉCROLOGIE

Emmanuel Tsolemon dit Ngoumba, agent Les Dépêches de Brazzaville, Lt de police Francis Maximelia Mbani et famille ont la profonde douleur aux



parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, mère, tante et fille, Henriette Gampo, le dimanche 24 mars 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n° 190 de la rue Ndolo, quartier 68, à côté du siège de l'honorable Claudia.

La date et lieu de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

Programme des obsèques

Robert Gabriel Berloko Koutoupot (Me Robert)

Mardi 2 avril 2019

-8h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

-9h30 : recueillement au domicile au n° 110 de la rue Yakoma, à Poto-Poto (derrière la grande école de Poto-Poto).

-13h30 : départ pour le cimetière Bouka

-16h30 : fin de cérémonie.



INSTALLATION DU SÉNAT

Le président de l'Asadho désapprouve la décision du chef de l'Etat

Jean-Claude Katende a fait savoir que la levée par Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo de la mesure suspendant l'investiture de la chambre haute du parlement, prise dans la précipitation, est un mauvais signal pour la lutte contre la corruption.

Le dirigeant de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) affirme avoir eu l'impression que la menace du Front commun pour le Congo (FCC) a produit ses effets. Pour lui, il aurait fallu que le procureur général de la République fasse d'abord son rapport intermédiaire sur l'état d'avancement de ses enquêtes à la population, avant que le président de la République lève la sanction. « Nous connaissons beaucoup de dossiers judiciaires qui ont été trop médiatisés, sous l'ancien président, Joseph Kabila, dont la suite n'est plus connue à ce jour. Nous ne voulons pas qu'il en soit ainsi pour ce dossier de corruption de sénateurs et députés provinciaux », a rappelé Jean-Claude Katende.

Il a indiqué que le président de la République et la justice ont des comptes à rendre aux Congolais sur ce dossier de corruption des sénateurs, exigeant, en effet, que les conclusions du

parquet général soient rendues publiques pour que le peuple sache ce qui se passe, au lieu de couvrir les personnes mises en cause.

Un Sénat soupçonné de corruption

Le président de l'Asadho appelle, par ailleurs, les Congolais à être vigilants et prêts à engager le combat démocratique contre les corrompus et les corrupteurs. Les sénateurs, toutes tendances confondues, devraient, selon lui, se gêner d'aller siéger dans une chambre installée sur fond de corruption. « Les sénateurs du FCC, qui ont tout fait pour que le Sénat soit installé en dépit de soupçons de corruption qui jettent un discret sans précédent sur cette institution prestigieuse, montrent qu'ils ne sont pas pour la rupture, mais la continuité de mauvaises pratiques que le peuple a décriées », a signifié Jean-Claude Katende.

« La corruption a tellement



Jean-Claude Katende

détruit la RDC que les Congolais ne peuvent plus permettre que l'opportunité ouverte par l'alternance politique à la tête du pays sombre dans les mêmes travers ou soit embriaguée par ceux-là même qui

avaient institutionnalisé la corruption pour leur intérêt et celui de leurs familles », a martelé ce juriste et penseur libre. Le peuple, a-t-il appuyé, doit dire non. « Nous devons nous mobiliser pour que la

corruption ne soit plus le mode de gestion de nos institutions. Nous devons savoir la vérité sur les corrompus et les corrupteurs qui siègent dans nos institutions, surtout le Sénat », a-t-il insisté.

Jean-Claude Katende a poursuivi que si le chef de l'Etat n'est pas capable de faire face à la corruption, le peuple doit se mobiliser pour y mettre fin lui-même. « A quoi cela servira d'installer un Sénat sur lequel pèsent des soupçons de corruption? Pourquoi ceux qui n'ont pas corrompu sont-ils pressés d'aller siéger avec les sénateurs corrupteurs sans attendre que la justice fasse le tri ? », s'est-il demandé, faisant observer que beaucoup de Congolais sont morts pour que le pays change, pour que la démocratie s'installe, pour que les pratiques honteuses (corruption, mensonge, pillage, violation des droits de l'Homme...) du régime Kabila soient éradiquées.

Lucien Dianzenza

MAINTIEN DE LA PAIX

Le mandat de la Monusco court jusqu'au 20 décembre

Le Conseil de sécurité a prolongé à l'unanimité jusqu'à la fin de l'année le mandat de sa force de paix en République démocratique du Congo (RDC) et réclame au secrétaire général de l'ONU de travailler, dans les mois à venir, sur une stratégie de sortie du pays.

Le Conseil de sécurité a finalement décidé, après moult tergiversations, de renouveler le mandat de la Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) jusqu'au 20 décembre 2019. C'est ce qui ressort des discussions tenues le 29 mars au siège de l'institution. A l'unanimité, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont approuvé la résolution qui proroge de quelques mois le mandat de la Monusco, le temps pour elle, de faire son état des lieux.

Cette résolution est toutefois assortie de quelques exigences, notamment celle faite au secrétaire général de remettre au Conseil, au plus tard le 20 octobre, les résultats de son examen stratégique indépendant de la Monusco, qui comprendra précisément « un plan de retrait échelonné, progressif et exhaustif ». En effet, il a été souligné, au cours de la réunion, la nécessité de transférer progressivement les tâches de la Monusco au gouvernement congolais et à l'équipe pays des Nations unies. Ceci afin que la Mission puisse, « moyennant une évolution favorable », quitter le pays selon « un plan de retrait responsable et durable ».

Relancer la collaboration avec les nouvelles autorités

En fait, pour la Monusco, le renouvellement de son mandat devrait donner lieu à la relance de la collaboration avec les nouvelles autorités qui, déjà, émettent des signaux positifs. Les Nations unies veulent prendre le temps de mener une revue stratégique en faisant le point sur leur présence militaire en RDC et ne pas prêtes à couper le pont avec les autorités congolaises. Là-dessus, Gérard Gerold, de la Fondation pour la recherche stratégique de la Monusco, cité par Rfi, est on ne peut plus clair. « Je pense que l'on va voir comment ça va évoluer. Si ça évolue dans le bon sens et qu'on a une collaboration à peu près acceptable avec le gouvernement, on pourra essayer de se retirer petit à petit et puis voir quelles sont les dernières actions conjointes qu'on peut mener. Sinon, on fera un plan de retrait plus rapide, conforme à la volonté de l'ancien gouvernement de voir le retrait s'accélérer », a-t-il déclaré.

Un bon motif de satisfaction donc pour la France, auteure du texte qui demandait la prolongation de la Monusco jusqu'au 20 décembre prochain. La Monusco, soutient-on, « reste indispensable » en raison des groupes armés qui continuent d'être très présents en RDC et tout départ précipité des Casques bleus risque de laisser le pays dans une situation précaire en termes de sécurisation de la population.

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Les enfants plaident en faveur d'un environnement sain

En marge de l'événement célébré le 22 mars de chaque année, le comité national d'actions de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (Cnaeha) a organisé, du 22 au 29 mars, une exposition photos-plaidoyer à l'intention des acteurs impliqués dans l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable.

La clôture de l'exposition a eu lieu le 29 mars à Kinshasa, au Salon rouge de l'Hôtel du gouvernement. A cette occasion, les enfants ont plaidé en faveur d'un environnement sain favorable à leur épanouissement. Ketsia Passou, parlant au nom du comité provincial des enfants de la capitale, a reconnu que le manque d'accès à l'eau potable est l'une des causes majeures des maladies et de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. Cette situation, a-t-elle indiqué, doit contraindre tout le monde à agir à partir d'aujourd'hui afin de construire un environnement sain, favorable à l'épanouissement des enfants. Dans sa plaidoirie, elle a appelé les membres du gouvernement, chacun à son niveau de compétence, et les partenaires techniques et financiers à mobiliser plus de moyens ainsi que de personnel qualifié pour assurer la mise en oeuvre des engagements de Ngor, pris par la République démocratique du Congo en 2015, portant sur l'assainissement et l'hygiène.

Pour sa part, le secrétaire exécutif du Cnaeha, Jeff Ba-

fambembe Bomanga, a rappelé que durant cette semaine d'exposition photos-plaidoyer, plusieurs personnalités et acteurs du secteur se sont engagés à apporter leur part pour le développement de ce secteur dans l'approvisionnement en eau potable tant en milieu urbain que rural. La qualité, le nombre des visiteurs et des souscripteurs, a-t-il dit, témoignent de l'intérêt réel des Congolais pour la résolution des inégalités observées dans le secteur de l'eau, hygiène et assainissement.

En organisant cette activité, le Cnaeha visait quelques objectifs, à savoir participer à l'amélioration des conditions de vie de la population par un meilleur accès à l'eau potable en vue d'atteindre le point 6 des Objectifs de développement durable, sensibiliser les invités aux enjeux de l'heure dans le secteur de l'eau, susciter l'intérêt des acteurs sectoriels à travers une prise d'engagement afin d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, organiser un plaidoyer à l'attention de tous les acteurs pour un accroissement des ressources dans

le secteur et obtenir des acteurs ou des partenaires clés des engagements capables de booster de l'eau.

Clôurant cette semaine d'expositions photos-plaidoyer, le ministre d'Etat au Budget, assurant l'intérim du ministre de l'Energie, Pierre Kangudia, s'est dit heureux de cette initiative louable tout en rendant un hommage au chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour l'engagement pris de doter ce secteur d'un véritable investissement durable pour augmenter sensiblement le taux d'accès à l'eau potable de la population. « Nos regards se tournent également vers les partenaires qui trouvent ici mes souhaits de profonde gratitude pour les efforts soutenus dans le financement des projets d'approvisionnement en eau potable en RDC », a déclaré Pierre Kangudia.

Le ministre d'Etat a enfin saisi cette opportunité pour demander que soit mis en place, autour du secrétariat exécutif du Cnaeha, une bonne structure de suivi pour la matérialisation des engagements.

Blandine Lusimana

MUSIQUE

Lutumba Simaro s'est éteint à Paris

Le guitariste et auteur compositeur prolifique de la République démocratique du Congo est décédé le 30 mars, dans la capitale française, à l'âge de 81 ans, ont confirmé son entourage ainsi que son manager Willy Tafar.

On savait Lutumba Simaro très malade, mais pas au point de s'imaginer que l'irréparable pouvait arriver aussi vite. En effet, ses fans étaient habitués à ses contrôles médicaux réguliers, tant à Kinshasa qu'en Europe, au terme desquels il s'en sortait toujours ragaillard.

Cette fois-ci, Lutumba Simaro (81 ans) ne reviendra plus au pays sur ses deux jambes, ne s'affichera plus dans son bled de Lingwala ni à Bibwa, dans la périphérie est de Kinshasa, où son orchestre Bana Ok avait pris ses quartiers. Le guitariste émérite a simplement quitté la terre des hommes. Brutalement ! C'est tôt dans la matinée du 30 mars que la nouvelle s'est répandue dans la ville, laissant pantois et sans voix plusieurs mélomanes.

Une page de la musique congolaise tournée

Depuis Paris, l'onde de choc a traversé Kinshasa et l'Afrique, laissant derrière elle, tristesse et désolation, mais aussi un sen-



Lutumba Simaro

« J'ai accompli ma mission. Que les autres suivent mes pas et n'empruntent pas des voies immorales »

timent de vide. Guitariste hors pair, doublé des qualités d'auteur compositeur, le poète Lutumba fait partie de ces spécimens rares qu'on ne retrouve plus dans le gotha musical congolais. Avec lui, c'est une page de l'histoire de la musique congolaise moderne qui se tourne, car à lui seul, Lutumba Simaro incarnait une époque, une génération et une lignée musicale. L'artiste qui vient de tirer sa révérence traîne plus de soixante ans d'une carrière musicale pleine et ininterrompue. Il pas-

sait pour une source intarissable d'où venaient s'abreuver constamment des jeunes en quête des repères. « *J'ai accompli ma mission. Que les autres suivent mes pas et n'empruntent pas des voies immorales* », avait-il déclaré au détour d'une interview accordée à une chaîne locale. Des propos à valeur testamentaire qui dénotent tout l'intérêt qu'il portait pour le texte qui primait souvent, dans ses chansons, sur la mélodie.

Des empreintes indélébiles dans l'OK Jazz

Les formules métaphoriques et alambiquées ont, en effet, constitué sa marque de fabrique. En toute circonstance, il trimbait toujours un proverbe au bout de ses lèvres. Cette approche musicale fit des émules parmi la génération montante devenue passionnée des aphorismes. Tout le mérite revient à Simaro Masiya dont la chanson référence «Mabele», rendue par le chanteur Sam Magwana, symbolise mieux ce style musi-

cal fondé sur le texte. L'ancien sociétaire du TP OK Jazz de feu Luambo Makiadi qu'il intégra en 1961 aura laissé des empreintes indélébiles dans ce groupe musical qu'il a porté aux nues avec des titres tels que «Okokoma mokristo» (1969) et «Ma Hélé» (1970).

Au-delà des clichés, le poète Lutumba aura été un exemple de modestie et d'humilité. Il avait toujours prôné la paix entre ses pairs en s'efforçant toujours d'être au-dessus de la mêlée et de la vile polémique. C'est ainsi qu'à la suite de la brouille née autour de la gestion post Franco du T OK Jazz, il préféra quitter les allées de la controverse pour monter, en janvier 1994, son propre groupe Bana Ok, en compagnie de Ndombe Opetum, Josky Kiambukuta, Mazaza et autres. Miné par la maladie et après avoir raccroché définitivement avec l'art d'Orphée, il s'est finalement décidé de confier les rennes de son groupe à Manda Chante, lui-même leader d'un autre orchestre, Wenge Référence.

Entre-temps, son vœu de voir le pays lui gratifier, de son vivant, d'un monument, aura été exaucé. Son buste érigé dans sa commune de Lingwala, à quelques encablures de la télévision nationale, ne cesse de solliciter, depuis l'annonce de sa mort, les regards des passants.

Alain Diasso

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Jean-Claude Maswana nommé professeur d'économie à l'université Ritsumeikan du Japon

L'enseignant, originaire de la République démocratique du Congo, sera notamment en charge de l'encadrement des étudiants de maîtrise et de doctorat.

« Avec gratitude et enthousiasme, je viens de rejoindre l'Université Ritsumeikan en tant que professeur d'économie! Je suis honoré de m'associer à un corps professoral extraordinaire et d'encadrer des étudiants de maîtrise et doctorat intellectuellement solides et créatifs », a publié Jean-Claude Maswana sur son compte Twitter, déjà professeur associé d'économie à la Graduate school of business sciences de l'université de Tsukuba, au Japon.

Expert en macroéconomie, une grande partie de ses recherches récentes portent sur des questions



Jean-Claude Maswana avec des collègues professeurs

« Avec gratitude et enthousiasme, je viens de rejoindre l'Université Ritsumeikan en tant que professeur d'économie! Je suis honoré de m'associer à un corps professoral extraordinaire et d'encadrer des étudiants de maîtrise et doctorat intellectuellement solides et créatifs »

liées à l'économie du développement, aux données empiriques sur le lien finance-croissance et au commerce international. Jean-Claude Maswana a rejoint la Graduate school of business sciences de en 2014, après avoir enseigné le développement économique aux universités de Kyoto et de Tokyo. Il a également été chargé

de recherche en macroéconomie à l'agence japonaise de coopération internationale et aussi consultant pour des organismes internationaux tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Fondation européenne de la science et a été membre du groupe Chine-CAD sur le développement de l'Afrique.

Jean-Claude Maswana est détenteur d'un doctorat en économie internationale et développement (avec une concentration sur les finances et la croissance économique) de l'université de Nagoya (Japon), en mars 2003. Il a publié plusieurs articles scientifiques dans des revues à comité de lecture et présenté des exposés lors de nombreuses conférences internationales. Il est membre des associations universitaires suivantes: American economic association, Association africaine de la finance et de l'économie, Société d'économistes chinois et Association japonaise d'études africaines. Jean-Claude Maswana a notamment rédigé l'ouvrage «Développement économique et sécurité en République démocratique du Congo », fondé sur le lien d'interdépendance entre le champ économique et les questions de sécurité et de violence

Patrick Ndungidi

DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Le directeur général insiste sur la bonne collaboration avec les opérateurs économiques

« Sans importateurs, il n'y a pas d'importations et sans importations, il n'y pas des recettes douanières », a rappelé Guérolé Mbongo Koumou, le 29 mars, à l'occasion d'une séance de travail avec les hommes d'affaires et ses administrés des départements du Kouilou et de Pointe-Noire.

Le directeur général des Douanes et droits indirects a signifié, à l'occasion de la rencontre, que l'économie congolaise est en difficulté et l'Etat est à la recherche des ressources en vue de financer son budget. Le ministère des Finances, en général, et les douanes, en particulier, ont pour mission de mobiliser les recettes en vue de permettre à l'Etat d'avoir les moyens de faire face aux dépenses publiques. À ce titre, l'administration des douanes évoluant aux frontières, a-t-il instruit, doit jouer un rôle déterminant dans ce processus, parce qu'elle est en contact direct avec les investisseurs.

Aussi, a-t-il poursuivi, un investisseur a besoin d'un climat d'affaires propice avant d'arriver au Congo et, pour ce faire, il ne doit pas être confronté à trop de tracasseries de dédouanement au Port de Pointe-Noire, par exemple. Guérolé Mbon-



Le directeur général des Douanes et des droits indirects lors de sa visite à Tchiamba-Nzassi, frontalier avec l'Angola/Adiac

go Koumou a, en outre, dénoncé les antivaleurs au niveau de l'administration douanière, responsables de divers maux et d'une parafiscalité qu'il convient de maîtriser rapidement.

« Sans importateurs, il n'y a pas d'importations et sans importations, il n'y pas des recettes douanières. Nous avons besoin de ga-

rantir les opérateurs économiques à travers un environnement des affaires propice à l'investissement en vue d'en attirer d'autres. Le classement Doing business du Congo témoigne les difficultés évoquées par les opérateurs économiques au port de Pointe-Noire, ces difficultés rendent moins com-

pétitif ce port », a-t-il indiqué.

Le directeur général des Douanes et des droits indirects en a profité pour attirer l'attention des douaniers évoluant dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire sur ces comportements déviants, responsables d'antivaleurs.

Pour leur part, les opérateurs économiques ont souligné les difficultés rencontrées qui ne leur permettent pas de mieux exercer leur travail, notamment la concurrence déloyale occasionnée par la porosité des frontières, le retard dans le traitement des dossiers de dédouanement, le coût élevé des taxes, le manque des devises dans les banques, les difficultés d'obtention des taxes au niveau du guichet unique des opérations transfrontalières, l'excès des contrôles douaniers et autres.

En plus des échanges avec les opérateurs économiques et les douaniers, Guérolé Mbongo Koumou a rencontré les préfets de Pointe-Noire et du Kouilou, les responsables du port autonome, des sociétés Coraf et Ilogs, le commandement de la zone militaire de défense n°1 et le personnel en poste à la frontière de Tchiamba-Nzassi.

Séverin Ibara

HUMEUR

La dépendance au portable, un danger !

La dépendance au portable est une mauvaise chose en soi, entraînant des effets néfastes sur la santé, affirment les spécialistes, et empêche la réalisation d'autres tâches. Celui qui a toujours ses doigts collés au petit clavier du cellulaire néglige les autres occupations quotidiennes, même les plus urgentes puisque toute son attention est focalisée sur le portable. Il se délecte en tapotant sur le clavier de son téléphone.

A dire vrai, la « dépendance » aux cellulaires reste potentiellement dangereuse. Ces petits appareils sont tellement dans nos mains qu'ils créent avec des doigts un confort irréfutable. Et avec l'allure où vont les choses, la tendance ne devrait peut-être pas faiblir dans les prochaines années, disent les spécialistes de la question, qui font entendre qu'un tiers de la population mondiale devrait être équipé d'un smartphone d'ici à 2021.

L'utilisation excessive des téléphones portables ou des écrans impacte le cristallin et favorise la myopie. Plus grave encore, les études ont montré que deux femmes britanniques, âgées de 22 à 40 ans, auraient souffert d'une cécité précoce à cause de la dépendance aux appareils à écran, rapporte le quotidien britannique The Independent.

Un des effets qui a été démontré à plusieurs reprises est la conséquence néfaste de la lumière du cellulaire, surtout la nuit, sur le sommeil. Les biologistes affirment que quand les yeux sont trop abusés le soir par des écrans lumineux des cellulaires, cela provoque des insomnies. « Pour vous assurer de bien dormir, éteignez les appareils électroniques environ une heure et demie avant d'aller vous coucher », conseillent-ils.

Les effets au niveau du cerveau font partie du débat qui secoue la communauté scientifique depuis des années. La nocivité des ondes électromagnétiques, particulièrement leur éventuel lien avec les cancers du cerveau, a été analysée par plusieurs équipes de chercheurs. La dernière étude en date est celle de National Toxicology Program, un programme de recherche américain. Ces études scientifiques révèlent que des rats exposés de façon intense aux ondes de diverses puissances courent un grand risque d'attraper des cancers du cerveau et du cœur. « Si ces expériences pourraient se passer chez l'homme, celui-ci ne pourrait-il pas courir les mêmes risques ? », se sont interrogés les chercheurs.

Au niveau du cou, le problème concerne en particulier les adolescents. Rester courbé vers l'avant est très mauvais en période de pleine croissance et peut provoquer des douleurs cervicales associées à des tensions ou des contractures au niveau de la nuque. Les médecins qui ont remarqué une hausse de ce problème lié à une mauvaise posture l'ont baptisé « text-neck ». Les accros incessants aux petits textes et messages à travers le mouvement des doigts sur le clavier du téléphone peuvent provoquer des tendinites, notamment au pouce. C'est le même cas avec la manette de jeu, répéter de façon abusive le même geste pendant des heures n'est pas bon pour les doigts. Encore qu'il n'est plus rare d'entendre des gens dire : « Oh ! Le téléphone m'a pris tellement du temps. J'ai même oublié mon rendez-vous ». Oui, avoir le téléphone portable est une bonne chose, mais en être dépendant en est une mauvaise.

Faustin Akono

CONCOURS D'ÉPELLATION DES MOTS

La sixième édition a été lancée

Les présélections ont commencé, en début de semaine, dans certains établissements scolaires de Pointe-Noire.



Un élève s'appropriant à épeler un mot/DR

Près d'une vingtaine d'établissements privés et publics prennent part au concours, à savoir Notre-Dame-du-Rosaire, le Pis-Aller, Centre Eden précepteurat, école Dominique-Savio, Institut Saint-Nicolas, La Nouvelle pépinière, Tchicaya-U'Tamsi, Alcar, Louis-Portella, CEG Jean-Felix-Tchicaya, Dom-Helder-Camara, Complexe scolaire privé El Pise, CEG Mbotla raffinerie, École Placide-Loukanou, Complexe scolaire privé Cepeed, CEG 30 Mars, École Sainte-Marie.

En dépit de diverses difficultés, le Centre culturel Jean-Bap-

tiste-Tati-Loutard a tenu à organiser cette année l'activité. Les établissements scolaires qui participent à ce concours ont compris son importance dans la vie scolaire de l'enfant. Ils ont été salués par les organisateurs au lancement.

En effet, le concours d'épellation est un exercice alliant à la fois l'intelligence, la mémoire et l'habileté. Les candidats doivent épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche vocabulaire et une parfaite maîtrise

de l'orthographe. C'est aussi un atout pour les élèves d'acquérir un bon lexique pour leur cursus scolaire et post-scolaire. Les demi-finales interviendront les 13 et 19 avril, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Le concours d'épellation des mots « Spelling me » est initié par le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Il permet aux élèves d'apprendre les mots de la langue française en jouant pour étoffer leur vocabulaire et avoir un bagage littéraire bien fourni.

Hervé Brice Mampouya

HOMMAGE À EDITH LUCIE BONGO ONDIMBA

Le frère Yvon Nganongo immortalise l'ex-première dame du Gabon à travers une chanson

Le mois de mars finissant, mois de la femme, a été marqué par la sortie de la chanson « L'inoubliable Edith Lucie Bongo Ondimba », qui célèbre cette grande dame qui a été la fierté de la femme africaine et mondiale.

« Si j'ai écrit cette chanson, c'est parce qu'Edith Lucie Bongo Ondimba était pour nous Congolais, une sœur, une maman, une compatriote. Dieu lui a fait grâce d'être née le 10 mars 1964 et lui a retiré le souffle de vie le 14 mars 2009. En ce mois de mars, mois de la femme, nous commémorons le dixième anniversaire de sa mort. Elle était la première fille du chef de l'État congolais et également la première dame de la République du Gabon ; ça été une fierté pour le Congo, pour

le Gabon et pour l'Afrique », a déclaré l'auteur compositeur.

Le frère Yvon Nganongo a ajouté : « C'est pourquoi, je me suis

dit, en tant que compatriote, à l'occasion de la célébration de ses 10 ans dans l'au-delà, je dois lui rendre hommage.

C'est ma contribution à la famille présidentielle, à la famille N'Guesso, à la famille Dirat, en particulier à la ma-

man Marie Claire, la source de bénédiction, à ses enfants Yacine et Denis Junior Omar Bongo, et à tous les Congolais et toutes les femmes africaines et du monde. » Pour lui, l'ancienne première dame du Gabon était une marque, un modèle, une véritable Congolaise attachée à son pays, très simpliste. Modeste, elle avait préféré suivre et finir son cycle doctoral à Brazzaville, jusqu'à obtenir son diplôme. « Edith Lucie Bongo Ondimba était une bienfaitrice. Je pense que si jamais elle était encore vivante, pendant les événements du 4 mars qui ont dévasté le quartier Mpila, dans les sixième et cinquième arrondissements de Brazzaville, elle serait venue au chevet des victimes et des familles éplorées. C'était une dame bien, pleine d'amour et de générosité... », a indiqué l'artiste.

La chanson dédiée à cette grande dame est gratuite sur toutes les plates-formes de téléchargement, notamment sur YouTube. Il suffit de cliquer : L'inoubliable Edith Lucie Bongo Ondimba.

Bruno Okokana



Edith entourée de sa famille et son père (DR)

« Edith Lucie Bongo Ondimba était une bienfaitrice. Je pense que si jamais elle était encore vivante, pendant les événements du 4 mars qui ont dévasté le quartier Mpila, dans les sixième et cinquième arrondissements de Brazzaville, elle serait venue au chevet des victimes et des familles éplorées. C'était une dame bien, pleine d'amour et de générosité... »

RÉFLEXION

La RDC, un enjeu majeur pour la paix

La voie de l'ouverture sur laquelle s'est engagée la République démocratique du Congo (RDC), le 30 décembre dernier avec l'élection de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême, n'est certainement pas la plus facile à suivre étant donné les obstacles qui se dressent sur la route de ce grand pays. Mais elle est la seule qui permettra de les franchir sans encombre et de ramener enfin la paix dans une nation minée depuis des décennies par des dissensions que les régimes antérieurs n'ont pas su ou pas pu résoudre.

Au cœur de ces dissensions figure l'exploitation quelque peu anarchique des immenses ressources naturelles que détient le pays et que s'efforcent de confisquer depuis des lustres des puissances obscures dont les acteurs sont bien connus, mais que jusqu'à présent personne n'a su neutraliser. Avec comme conséquences

dramatiques l'emploi dans des conditions insupportables de centaines de milliers de travailleurs, les gigantesques détournements de fonds qui devraient rentrer dans les caisses de l'Etat ou des provinces mais qui s'envolent hors du pays, la montée continue des tensions ethniques et religieuses qui provoquent des drames humains de plus en plus sanglants.

Incapable de lutter contre les dérives de toute nature que génère la mise en coupe réglée de la population victime de ces agissements, la communauté internationale a dépensé en pure perte, tout au long des vingt dernières années, des sommes considérables pour entretenir sur le terrain une force militaire, la Monusco, qui s'est révélée incapable de mettre fin aux exactions en tout genre dont sont victimes les hommes, les femmes et les enfants. Si bien qu'elle en est venue à s'interroger elle-même sur le re-

trait des quelques seize mille soldats et agents déployés en vain dans ce grand pays.

Même si personne ne sait encore ce qu'il sortira des discussions engagées de façon discrète sur ce sujet entre les nouvelles autorités de la RDC et l'Organisation des Nations unies, il ne fait aucun doute que la question se trouvera au sommaire des entretiens que Félix Tshisekedi aura cette semaine aux Etats-Unis. Des réponses qui lui seront apportées dépendront, en effet, pour une large, très large part la stabilité interne de la nation congolaise et celle des douze pays qui ont une frontière commune avec le Congo démocratique.

Dans le moment présent, il ne fait aucun doute que le retour de la paix sur toute l'étendue de la RDC est un enjeu majeur pour l'Afrique centrale mais également pour l'Afrique dans son ensemble et même pour la communauté mondiale.

C'est très précisément ce qu'a dit et expliqué Félix Tshisekedi, en termes plus diplomatiques mais tout aussi clairs, la semaine dernière, lors de l'Africa CEO Forum qui se tenait à Kigali. S'adressant aux centaines de grands investisseurs venus évaluer les atouts du continent dans la capitale du Rwanda, il les a incités à s'engager plus fortement au côté des Africains afin d'accélérer l'émergence du continent et, de ce fait, asseoir la paix politique et sociale sur des bases plus solides.

Abaisser les frontières artificielles élevées entre les Etats, créer un ou des marchés communs au sein desquels les hommes et les biens pourront circuler librement, ouvrir les portes et créer des ponts entre les nations – à commencer bien sûr par le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa –, lutter contre les dérives qu'engendre le culte du profit sont assurément les enjeux majeurs des années à venir.

Jean-Paul Pigasse